

L'Echo du Binos

Le journal de la ville de Seysses - Décembre 2016 n°90



1910/1920



1950



rue du Général de Gaulle



2015



RETOUR SUR...



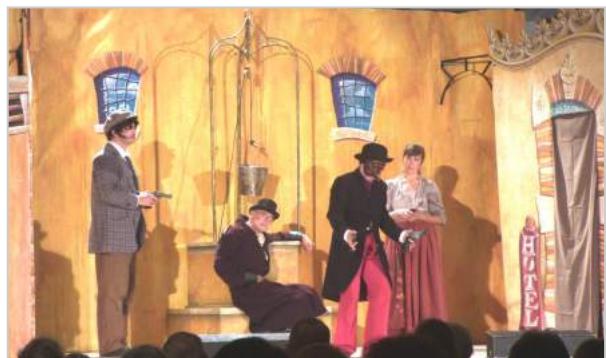
Fête des associations

Pour clôturer la Fête des associations Thibault Colard, champion olympique aux JO de Rio a remis médailles, récompenses et s'est volontiers prêté à la séance d'autographes...

Lire page 16



Spectacle Doudou méchant



Théâtre Capello Furiosa



Lecture spectacle par Lionel Jamon



Rencontre dédicace avec Marin Ledun

Toutes les photos sont disponibles sur le site
www.mairie-seysses.fr/ Rubrique Albums photos

SOMMAIRE

RETOUR SUR	P.2
ÉDITORIAL	P.3,4
INVITATION "GALETTE"	P.5
CCAS	P.5
DÉVELOPPEMENT DURABLE	P.6
INTERCO (SIVOM / SIAS)	P.7
SDIS	P.8
INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALES	P.8
TRAVAUX	P. 9 À 12
TRIBUNE LIBRE	P.13
TOPONOMIE	P.14
ETAT CIVIL	P.14
PLU	P.15
DÉLIBÉRATIONS	P.15
QUESTIONS À ...	P.16
VIE ASSOCIATIVE	P.17
PAJ	P.18
AGENDA JEUNESSE	P.19
AGENDA CULTUREL	P.19
AGENDA	P.20



La fusion des syndicats

Dans mon dernier éditorial (Echo du Binos du mois de septembre), intitulé "Fusion des intercommunalités", j'évoquais la loi NOTRe, le principe et le processus de son application, puis ses conséquences directes en ce qui concerne notre territoire avec la fusion de :

- ✓ la Communauté de Communes Axe Sud,
- ✓ la Communauté d'Agglomération du Muretain
- ✓ la Communauté de Communes Rurales des Coteaux du Savès et de l'Aussonnelle

afin de créer une nouvelle communauté d'agglomération.

Or, la loi NOTRe prévoit aussi la fusion de syndicats intercommunaux avec la même procédure que pour les intercommunalités, selon des critères différents mais avec un même objectif, rationaliser la carte intercommunale et donc diminuer de façon importante le nombre de syndicats.

Ainsi dans ce cadre, notre commune est directement concernée puisque le SIVOM de la Saudrune, qui gère notamment l'eau potable et l'assainissement collectif pour Seysses, est inclus dans le projet.

En effet, le 1^{er} janvier 2017, le SIVOM de la Saudrune va fusionner avec 5 autres syndicats :

- ✓ Syndicat Intercommunal d'Assainissement Lèze Ariège,
- ✓ Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Lavernose-Lacasse Saint Hilaire,
- ✓ SIVOM de la Plaine Ariège Garonne,
- ✓ SIVOM du Confluent Garonne Ariège
- ✓ Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Capens-Longages-Noé ;

donc les 6 syndicats seront dissous le 31 décembre 2016.

Ce nouveau syndicat aura pour nom **SIVOM Saudrune Ariège Garonne** et regroupera 26 communes pour un total de 110 000 habitants.

Cette opération comporte des enjeux majeurs tels que des opportunités de rationalisation, d'économies d'échelles, de cohérences entre des territoires très proches tout en maintenant une proximité essentielle envers les usagers. Le choix de créer quatre pôles de proximité (*voir carte page 4*) répond à cette dernière exigence.

.../...

MAIRIE DE SEYSES

10, place de la Libération
31600 SEYSES - 05 62 11 64 64
www.mairie-seysses.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

DU LUNDI AU VENDREDI
9H-12H30 / 14H-17H
SAMEDI : 9H30-12H15

Couverture : Rue du Général de Gaulle

Conception et réalisation :

Mairie de Seysses, Service Communication

Directeur de publication : Alain PACE

Photos : Mairie ; Associations ;
Intervenants extérieurs

Impression : Imprimerie Cazaux

Imprimé sur papier recyclé

Tirage à 3500 exemplaires



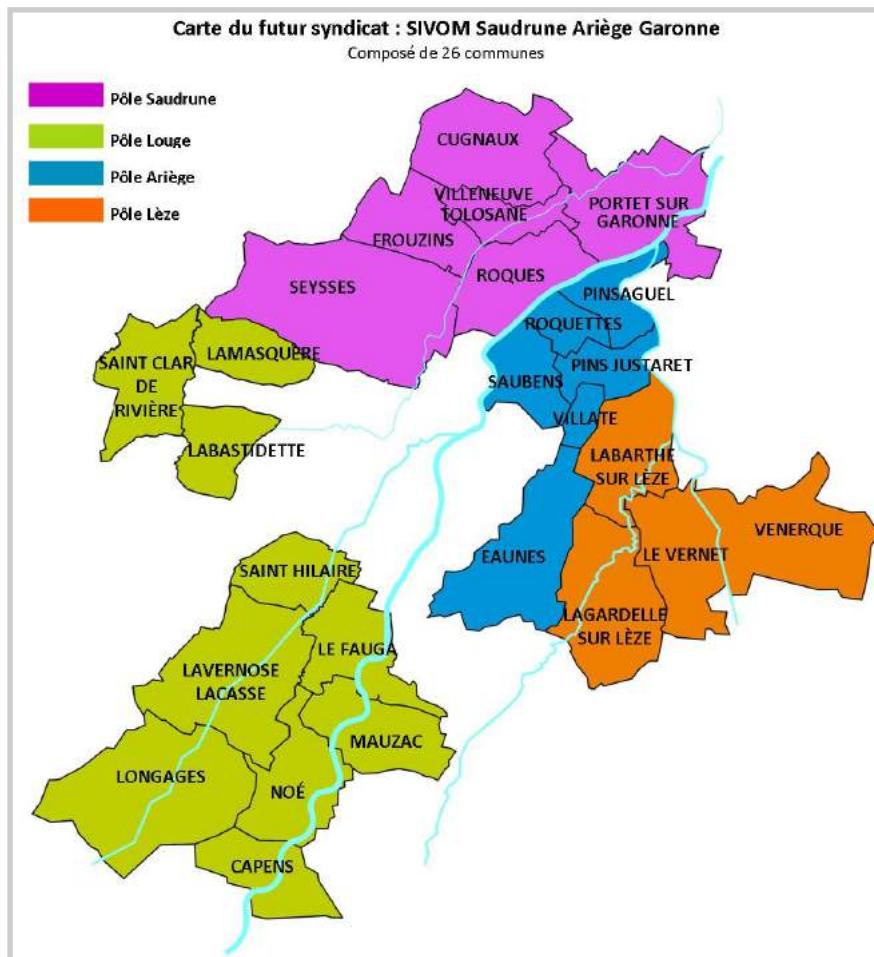
ÉDITORIAL, SUITE

Le paysage intercommunal du pays tout entier va subir le 1^{er} janvier 2017 des changements extrêmement profonds.

Après la création au fil des années de Communautés de Communes et de syndicats, en fonction d'initiatives locales pour essayer en se regroupant de gérer au mieux des services aux populations, une rationalisation devait obligatoirement intervenir. Par contre, ce qui est regretté par de nombreux élus dans cette mutation, ce sont les délais particulièrement contraints et le manque de souplesse, voire de concertation.

Cependant les décisions étant prises, ils vont devoir relever ce très grand challenge.

Le Maire, Alain PACE



INVITATION

La Municipalité, le CCAS, invitent tous les Seniors de la commune
au Thé dansant - Galette des Ainés



animé par l'orchestre NANOU PASSION

LE DIMANCHE 22 JANVIER DE 14H30 À 18H
à la salle des fêtes



Si vous avez des difficultés pour vous y rendre ou que vous n'avez pas de moyen de transport,
le minibus de la commune pourra vous y conduire.

Pour tous renseignements, inscriptions - CCAS - Tél : 05 62 11 64 80

RETOUR SUR LE POINT RENCONTRE SENIORS

Le dernier Point Rencontre Seniors (PRS) organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) avait pour thème : "Une vieillesse heureuse" avec pour intervenante Geneviève OESTERLE-FALALA, Seysoise, psychologue de la santé.



Sa présentation s'est appuyée sur des études mettant en évidence le fait que l'espérance de vie a augmenté de 30 ans depuis un siècle et elle continue de croître encore.

Elle a demandé à l'assemblée ce que signifiait "être vieux" ou encore ce qu'est "le bonheur".

L'intervenante s'est efforcée de donner une vision optimiste de la vieillesse en démontrant qu'elle est plurielle et subjective : chacun se ressent plus ou moins vieux ou jeune... (c'est dans la tête, tout est relatif).

Nous avons toujours tendance à repousser l'âge de notre vieillesse. A 10 ans, 20 ans nous semble vieux, à 20 ans c'est 30 ans qui nous paraît âgé et à 30 ans c'est 40... et ainsi de suite !!!

Aujourd'hui nous vivons dans une société à 4 voire

5 générations ! Le 3^{ème} âge de 65 ans à 80 ans est assimilé à de jeunes vieux !

On parle aussi d'un 4^{ème} âge après 80, 83 ans.

Selon une étude 89% des personnes âgées en France se disent heureux.

La psychologue a ensuite évoqué quelques conseils des auteurs :

- Colette Mesnage (*Eloge d'une vieillesse heureuse*) et
 - Claudine Badey-Rodriguez (*J'ai décidé de bien vieillir*)
- Vieillir c'est :
- ✓ vivre chaque minute qui passe
 - ✓ partager, ✓ s'engager pour les autres,
 - ✓ hiérarchiser les choses : qu'est ce qui est le plus important pour moi ?...
 - ✓ profiter de ses petits enfants...
 - ✓ avoir un loisir actif, un animal de compagnie,

Une psychologie positive est aussi bénéfique : avant de voir ce qui va mal, se demander ce qui va bien, "ne cherche pas le bonheur, crée-le !"

✓ Valoriser le niveau d'estime de soi mais aussi le bien-être...

✓ La curiosité : que va-t-il m'arriver aujourd'hui ? Chacun a sa propre perception du bonheur mais "si on aime le bonheur, il vous le rend au centuple". En somme, nos décisions, notre style de vie notre mental sont à l'origine ou non du bonheur.

Toutes ces questions ont suscité de multiples réactions parmi les personnes présentes avant de conclure par l'écoute de la chanson

"Il est où le bonheur" de Christophe Maé.

LE BONHEUR DONNE DES ANNEES A LA VIE ET DE LA VIE AUX ANNEES

*Le prochain point rencontre aura lieu le
mardi 21 mars à 14h30 à la salle des fêtes*

avec pour thème :

- Evolution des lois concernant les assurances vie
- Chèque emploi service pour les aides à domicile...



Tous les jeudis de 14h30 à 16h30

Renseignements & inscriptions

au CCAS - 05.62.11.64.80

ccas@mairie-seysses.fr

8, rue du Général de Gaulle



Une haie multifonctions Un fil vert entre Seysses et Frouzins

Une haie champêtre va être plantée le long de la piste cyclable, chemin des Boulbènes.

Ce projet va être accompagné par Arbres et Paysages d'Autan (APA), structure associative qui réalise ce type d'action depuis 20 ans en Haute-Garonne.

Le sol sera préparé par le service espaces verts de la commune. Le chantier de plantation est programmé le jeudi 26 janvier 2017. Des bénévoles viendront installer les 300 plants d'espèces locales d'arbres et arbustes. La plantation sera protégée par une couche de paillage, destinée à conserver l'humidité et améliorer la qualité du sol, limiter le développement des herbes au pied du plant, et finalement améliorer ses chances de survie et sa croissance.

L'emplacement choisi est particulièrement stratégique car conforme au Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE). Ce document de planification, élaboré conjointement par la Région et les services de l'Etat vise à décrire et améliorer la Trame Verte et Bleue (TVB). Il s'impose au Plan Local d'Urbanisme à l'échelle communale.

Le SRCE souligne précisément l'importance de préserver et renforcer un corridor écologique entre Seysses et Frouzins.

Cette haie permettra également d'agrémenter le trajet des collégiens et des promeneurs qui empruntent ce cheminement doux.



Exemple de jeunes plantations d'environ 2 ans



Cheminement doux-chemin des Boulbènes vers Frouzins



Pourquoi planter des haies ?

La mécanisation de l'agriculture a conduit à l'arrachage de milliers de kilomètres de haies en France, à partir des années 1950, pour faciliter le travail des engins dans l'optique d'augmenter la production.

Ces aménagements ont induit des problèmes environnementaux qui incitent aujourd'hui les différents acteurs d'un territoire à réaliser de nouvelles plantations, que ce soit en zone rurale ou en secteur périurbain.

Les effets positifs majeurs concernent les points suivants :

- ◆ Amélioration de la qualité des **paysages** par ajout d'une infrastructure verte verticale sur une zone ouverte et sans relief

- ◆ Augmentation de la **biodiversité** (y compris dans le sol) dans l'espace agricole par le rôle de corridor écologique joué par la haie (composée en partie d'espèces mellifères)
- ◆ Brise **vent** par effet de barrière disposée perpendiculairement aux vents dominants dans un secteur parfois balayé par du fort vent d'Autan (protection contre l'érosion éolienne du sol et limitation de l'évapotranspiration des cultures)
- ◆ Stockage **de carbone** dans le bois des arbres et arbustes de la haie et apport de matière organique au sol (contribution, modeste mais essentielle à la réduction des changements climatiques)
- ◆ Amélioration de l'infiltration de l'eau dans le sol en profondeur

INTERCOMMUNALITÉ - SIVOM DE LA SAUDRUNE

Des micro-seuils font leur apparition dans le Binos à Seysses

L'équipe du SIVOM de la Saudrune a réalisé sur le chemin de Gay une série de micro-seuils cet été. Le but de cette opération est de protéger le fond du ruisseau pour éviter aux matériaux lourds, de type sables ou graviers, d'être emportés lors des crues et donc de creuser le lit de ce dernier.

Qu'est ce qu'un micro-seuil ?

Il s'agit de petits barrages que nombreux d'entre nous avons certainement réalisés de façon ludique lorsque nous étions petits dans les ruisseaux de montagne...

Un apport bénéfique pour le milieu

Les micro-seuils créent une alternance de zones rapide et calme : cette modulation du débit permet d'éviter un "effet canal". En mars, lorsque le canal de Saint Martory est en période de chômage et n'alimente plus le cours d'eau, ce nouvel écoulement provoque des trous d'eau qui deviennent des refuges nécessaires pour les poissons.



Bon à savoir : ces travaux sont réalisés en période d'étiage (basses eaux) afin de ne pas avoir d'incidences lors des crues, les ouvrages seront immersés en période de fortes eaux.

Vous êtes propriétaire riverain d'un cours d'eau ?
Lors de l'entretien de votre partie de ruisseau nous vous demandons de veiller à bien ramasser vos déchets de taille/tonte afin de ne pas perturber le bon fonctionnement de ces micro-seuils.

INTERCOMMUNALITÉ - SIAS ESCALIU

Le SIAS Escaliu vecteur d'emplois

Le Syndicat Intercommunal d'Action Sociale Escaliu, basé à Seysses, a dû récemment renforcer son service Ressources Humaines avec l'intégration d'une nouvelle collaboratrice, qui vient s'ajouter aux trois nouvelles recrues administratives embauchées sur les trois dernières années.

L'essor de cette structure publique, qui œuvre depuis 30 ans en faveur du maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, reflète l'augmentation constante du nombre de bénéficiaires domiciliés sur les 21 communes* du syndicat.

Adhérents selon leurs besoins au service Aide à Domicile, Portage de Repas, Petit Dépannage, et Aide à la Mobilité, les nombreux séniors entraînent un fort mouvement d'agents sur le terrain, renforcé par les périodes de vacances (été comme hiver).

L'absence occasionnelle de l'entourage et le remplacement des auxiliaires de vie en congés impliquent le recrutement d'aides à domicile contractuelles supplémentaires, faisant alors monter à plus de 145 le nombre d'agents contribuant au bon fonctionnement du SIAS Escaliu.



Plus d'information sur le SIAS Escaliu,
contact : 05 61 56 18 00
site www.sias-services.fr



L'équipe administrative du SIAS Escaliu

*Le SIAS Escaliu intervient sur les communes de Beaumont sur Lèze, Eaunes, Frouzins, Labarthe sur Lèze, Labastidette, Lagardelle sur Lèze, Lamasquère, Lavernose Lacasse, Le Fauga, Lherm, Pins Justaret, Pinsaguel, Roques sur Garonne, Roquettes, Saint Clar de Rivièvre, Saint Hilaire, Saubens, Seysses, Venerque, Villate, Villeneuve Tolosane.

Les sapeurs-pompiers vous lancent un appel à la solidarité



Contactez-nous : 05 61 06 37 33

Les demandes de secours progressent d'année en année et dans le même temps de moins en moins de personnes s'engagent comme sapeurs-pompiers volontaires.

- Vous pouvez devenir sapeur-pompier volontaire au centre de secours Stéphane Massat de Muret. Vous participerez à un service public fondé sur l'entraide.
- Vous partagerez, avec le groupe des sapeurs-pompiers volontaires de Muret- Massat, les valeurs commune de « courage et dévouement ».

Les conditions pour être sapeur-pompier volontaire au centre de secours Stéphane Massat de Muret :

- ➔ Être âgé de 16 à 55 ans

➔ S'engager à respecter et adhérer aux valeurs des sapeurs-pompiers comme "l'altruisme, la solidarité, la discréetion".

Les sapeurs-pompiers vous apporteront :

- ➔ Les connaissances pour porter secours dans l'urgence à la population
 - ➔ La satisfaction de protéger et de secourir
 - ➔ Le dépassement de soi dans la solidarité
- Le SDIS a besoin de vous pour faire face aux risques terroristes, naturels, technologiques...

ENGAGEZ-VOUS !

Pour plus d'informations :

- ➔ Site web de la Préfecture : <http://www.haute-garonne.gouv.fr/volontariat-sapeurs-pompiers>

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES/RENCENSEMENT CITOYEN

Pour pouvoir voter il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une **démarche volontaire**.

Qui peut être électeur ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin ;
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes) ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

- Soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées : votre carte d'identité ou passeport en cours de validité, et d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois ;
- Soit par courrier, en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription et les pièces exigées ;
- Soit par internet, en utilisant le téléservice proposé par www.service-public.fr rubrique papiers citoyenneté/élections pour les communes raccordées au dispositif.

Seyses est raccordée au dispositif

- Jusqu'au 31 décembre 2016 pour pouvoir voter en 2017

Tout déménagement (même au sein de la commune) doit être signalé comme une nouvelle inscription. L'avis de réexpédition postale (transfert d'adresse) ne s'applique pas au courrier électoral qui est retourné en mairie par la Poste.



Où s'inscrire ?

- Soit à la mairie de son domicile ;
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle on est assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans ;
- Soit à la mairie de sa résidence à condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois ;
- Soit à la mairie de la commune où l'on est assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Le recensement citoyen

Qui est concerné ?

- Tout jeune Français qui a 16 ans.

Où s'inscrire ?

auprès de la mairie de son domicile dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire sur présentation d'une pièce d'identité et livret de famille. L'attestation de recensement permet de se présenter aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le permis de conduire...

Sources : interieur.gouv.fr & service-public.fr

Comment et quand s'inscrire ?

RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE / TRANCHE 1

ENTRE LA PLACE DE LA LIBÉRATION ET LA RUE CAZENEUVE

- Requalification de la voirie
- Rénovation des trottoirs et de la chaussée
- Réalisation de stationnements
- Création d'un carrefour surélevé entre la rue De Gaulle et la rue Cazeneuve
- Passage en zone 30



**Coût : 347 945 € TTC
dont part communale
235 473 €**

1910/1920



1950



1950



2015



2015

Source : Google earth



2016



2016

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2016

PARKING CHEMIN DE GAY

Le parking, au début du chemin de Gay a été réhabilité : augmentation de sa capacité de 15 à 28 places, création d'une place PMR (personne à mobilité réduite), d'un espace pour le stationnement des motos et d'un parc à vélos qui sera posé prochainement. **Coût : 142 778 € TTC dont part communale 73 359 €**



Avant



Après



Avant



Après



Du côté du Gymnase

- Réfection du passage entre le gymnase et l'école maternelle P. Langevin
15 879 € TTC
dont part communale **7 939 €** ;

- Remplacement des menuiseries extérieures, issues de secours, grande salle du gymnase
18 007 € TTC



Avant

Source : Google earth



Après

MÉDIATHÈQUE

- Menuiseries 19 008 €
- Bâche patio : 13 758 €
- Réorganisation de l'accueil (banque de prêt) 7 849 €

- Peinture : 7 282 €
- Luminaires : 6 167 €

Total : 54 064 € TTC



AVANT



AVANT



APRES



APRES



AVANT



APRES



ACCUEIL

PLACE DU 8 MAI

La place du 8 mai (lotissement des peupliers) est en cours de réhabilitation. Des arceaux ont été posés pour éviter que certaines voitures prennent un raccourci sans faire le tour de la place.

Les pompiers, toujours à la recherche d'endroits d'entrainements à l'élagage, ont pu œuvrer sur la place du 8 mai pour élaguer et enlever les peupliers qui ont soulevé le sol.

De nouvelles essences seront plantées autour du terrain qui fait office de boulodrome et les bancs seront changés.

Nous y reviendrons dans une prochaine édition



TRAVAUX RÉALISÉS EN 2016

ECOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL LANGEVIN



Dans le cadre de la poursuite du cycle de réhabilitation du groupe scolaire Paul Langevin, des travaux ont été effectués cet été.

- réfection des sols, peintures et luminaires

Coût : 36 000 €

SERVICE ENFANCE, JEUNESSE & SPORT



Menuiseries, **8 993 € TTC**
climatisation réversible **8 215 € TTC**

TOTEMS "PRUDENCE ECOLE"



Pose de 2 panneaux, avenue Marie Curie,
école maternelle Paul Langevin
Coût des 2 totems: **799,65 € TTC**

SALLE DES SŒURS DE LAMOTHE IMPASSE DU CHÂTEAU



Plafond, luminaires, peinture, chauffage **6 577 € TTC**

ET AUSSI...

Maison du tennis : rideau métallique : **2 901 € TTC**

Mairie et archives : menuiseries, **23 999 € TTC**

Mairie et services techniques : climatisation réversible
16 785 € TTC

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le magazine municipal aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

OPPOSITION MUNICIPALE GROUPE ACTION CITOYENNE

Texte non communiqué

OPPOSITION MUNICIPALE GROUPE MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Nouvelle Organisation Territoriale: "Les Seysois Inquiets"

Il y a quelques mois, la "dépêche" titrait: "Les Seysois inquiets de l'avenir de leur communauté".

Il y a matière à être préoccupé, par la réorganisation des territoires et le partage des compétences en découlant, une rapide synthèse des événements :

- La communauté de commune "AXE-SUD", fusionne avec la Communauté "D'AGGLOMERATION du MURETAIN" et la communauté du "SAVES et de L'AUSSONNELLE", l'ensemble formant une nouvelle communauté de 115000 habitants, à partir du 01/01/2017.
- Le "Sivom de la Saudrune", gestionnaire entre autre, de la compétence "Eau et Assainissement", fusionne avec 5 autres syndicats intercommunaux ("Léze-Ariège", "Plaine Ariège-Garonne" etc..).
- La remise en cause des syndicats intercommunaux, et notamment le "Sivom de la Saudrune", qui conformément à la loi "NOTRe", ne devrait plus assurer la compétence "Eau - Assainissement" , à partir du 01/01/2018.

Voilà dressé un portait de la Nouvelle Organisation Territoriale (NOTRe).

Sur le papier tout est dit, dans les faits tout reste à faire et certainement dans la douleur!

La fusion des communautés de communes est préoccupante, les compétences exercées par chacun démontre des divergences, dans certains cas importantes, notamment sur la fiscalité !

Comment va s'opérer l'harmonisation de ces compétences, quand la volonté de certains élus est sujette à caution, en clair chaque "camp" essayant d'imposer à l'autre sa méthode ?

Alors oui il y a lieu d'être inquiets !

Chers "Seysois", soyez vigilants et informez vous auprès de vos élus, afin de participer aussi à cette phase de transition si importante pour l'avenir de notre communauté.

Retrouvez toutes ces infos, sur notre site Internet "mvaseysses.org".

Alain VIDAL, groupe "Mieux Vivre Ensemble".

TOPOONYMIE - SEYSES

Aux origines de Seysses ?

D'où vient ce nom de village imprononçable pour un non-occitan ? La commune est traversée du nord au sud par une ligne topographique majeure : le rebord de la terrasse de la Garonne, aujourd'hui longé par la route de Toulouse, correspondant à une ancienne voie romaine conduisant de Toulouse à Lugdunum Convenarum (Saint-Bertrand de Comminges).

Ce trajet est décrit dans "l'itinéraire d'Antonin", document daté du III^e siècle.

En contrebas, la partie de la commune située dans la basse plaine de la Garonne, entre la Saudrune et le rebord de terrasse était naturellement occupée par des zones humides. Ces marécages ont été drainés et asséchés, libérant des terres favorables au développement des activités agricoles. A l'époque gallo-romaine, ce territoire dont l'eau stagnante avait été évacuée a été nommé "Aqua Siccae" (eaux sèches). Au cours de l'histoire la toponymie a été modifiée pour aboutir au nom actuel de Seysses.

D'autres lieux ont aussi eu cette dénomination, par exemple près de Cazères (voir par exemple G. Castillon, 1842).

Histoire des populations pyrénéennes).

Selon d'autres auteurs, Seysses viendrait du latin saxas qui signifie rocher (voir par exemple Gavel H. XXIV. Le "toulousain" méridional)

In : Revue des Études Anciennes. Tome 39, 1937, n°4. pp. 370-374 ; Nègre E., 1990. Toponymie générale de la France.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES Bienvenue à

05/08 SAOUDI Eya	29/08 OGIER Antoine	04/10 BATTALOV Ilmira
20/08 SOULIÉ Léo	17/09 MASSAFI Inaya	09/10 EL AMRI Intisar
23/08 EMMANUEL Timoci	19/09 MIR Haroun	22/10 BENYETTOU Sirine
24/08 BÉBIN Clémence	22/09 BEN SLIMANE Amin	31/10 TARIOL Léo
29/08 BOUZIGUES Keylann	01/10 FABRO TARDY Mila	01/11 MARTINEZ PUJOS Léo

MARIAGES Félicitations à

20/08 FAUVEAUX Stéphanie & DEBUIRE Laurent	03/09 FERREIRA Cindy & SERRES Benoit
27/08 GAYRAUD Céline & MANDÉ Mathieu	13/09 FABRE Laetitia & GISBERT Cédric
03/09 RIERA SABE Montserrat & VILAPLANA-CARRACEDO Franck	29/10 GOMES VIEIRA Alvina & DOS SANTOS Yoan

DÉCÈS Sincères condoléances aux familles de

10/08 SÉSÉ Michelle épouse BRIGANT	05/10 BARRICHON Vincent
11/08 CAMINOTTO Odilo	06/10 BISSAGNET Philippe
25/08 FONBONNE Jeannine épouse CAMPOUSSI	16/10 ABELLO Giovanni
28/09 SABATHÉ Denise épouse VIDAL	21/10 ALMEIDA Cipriano
28/09 BANSEMIR Claudine épouse CARPE	

PARRAINAGES RÉPUBLICAINS

24/09 LENORMAND Océane	24/09 LENORMAND Jules	19/11 AUDOUY Elise
------------------------	-----------------------	--------------------

Qu'est ce que le parrainage républicain (ou baptême civil) ?

Il est apparu avec le décret du 8 juin 1794 qui autorise uniquement les municipalités à établir les actes de l'état civil. Cependant, aucun texte de loi ne le réglemente. Il ne s'agit pas d'un acte d'état civil formel, au même titre qu'un mariage ou une naissance. Les maires n'ont en effet aucune obligation de le célébrer et ne sont donc pas autorisés à l'inscrire sur les registres d'état civil. Le parrainage républicain est un rite de passage, destiné à faire adhérer symboliquement l'enfant (ou l'adulte) aux **valeurs républiques**. L'engagement que prennent le(s) parrain(s) et marraine(s) de suppléer les parents en cas de défaillance ou de disparition n'a qu'une **valeur morale**. Si vous voulez désigner comme tuteur de votre enfant son parrain ou sa marraine, vous pouvez le faire par voie testamentaire, chez un notaire ou sous seing privé (article 398 du Code Civil). *Le parrainage républicain n'est pas prononcé dans toutes les municipalités, mais à Seysses, c'est possible.*



PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Pourquoi réviser le PLU ?

Une nécessaire mise à jour du document et une remise à plat du projet urbain

Extrait de la délibération du 20 mai 2015 :

« Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le **Plan Local d'Urbanisme de la commune de Seysses** approuvé le 25 février 2010 ne correspond plus aux exigences actuelles malgré plusieurs évolutions enregistrées ces dernières années.

(...) Trois raisons principales peuvent être avancées pour justifier la mise en révision du PLU :

le Code de l'Urbanisme, a connu de multiples évolutions qui nécessitent de mettre à jour le document d'urbanisme (...).

Depuis l'approbation du PLU, le contexte intercommunal a évolué.

Le SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine, par exemple, a été approuvé en 2012.

La révision du PLU permettra dès lors de remettre à plat le projet communal au regard de dynamiques plus larges.

Le projet Communal lui-même a évolué. La révision générale permettra entre autres choses de :

- prévoir un développement urbain permettant un renouvellement et une évolution maîtrisée de la population ;
- favoriser, tout en l'encadrant, le renouvellement urbain et la densification des espaces bâties ;
- conserver et valoriser les espaces naturels et/ou agricoles de la commune ;
- redynamiser les activités économiques et commerciales ;
- adapter le règlement d'urbanisme aux nouveaux besoins de la population en termes d'équipements et de logements notamment. »

D'un PLU à l'autre...

Contenu du Plan Local d'Urbanisme

Le rapport de présentation

- expose un diagnostic du territoire et les perspectives d'évolution
- justifie les choix retenus pour établir le projet de développement communal et la réglementation adaptée
- évalue les incidences du projet sur l'environnement

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

- exprime la stratégie et la politique de développement de la Commune, dans tous les domaines de la vie des habitants : logements, activités économiques, cadre de vie, environnement, patrimoine...

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- déclinent les principes d'aménagement relatifs à des secteurs à enjeux

Le règlement graphique

- découpe le territoire en différentes zones : zone urbaine, zone à urbaniser, zone agricole, zone naturelle...

Le règlement écrit

- édicte pour chaque zone, les obligations ou interdictions relatives aux constructions et aux aménagements : occupation des sols, accès, réseaux, aspect extérieur des constructions...

La concertation avec le public est essentielle ; elle doit permettre d'identifier les attentes de la population et de bâtir avec les acteurs du quotidien les futurs projets municipaux.

DÉLIBÉRATIONS

Les principales délibérations du Conseil Municipal du 5 octobre 2016

- ◆ Règlement intérieur de la salle des fêtes
- ◆ Subvention exceptionnelle à l'association "Une Foulée pour la vie"
- ◆ Réalisation d'un carrefour giratoire RD15/chemin du Château d'Eau :
 - protocole d'accord avec la société LINKCITY pour l'acquisition d'une parcelle afin de réaliser un rond-point
 - avant-projet et convention avec le Conseil Départemental
- ◆ Avis sur le projet de régularisation de stockage des déchets inertes par la société "Terreau plus"
- ◆ Adhésion à l'association "Arbres et paysages d'Autan"
- ◆ Eclairage public : remplacement d'appareils vétustes en divers secteurs
- ◆ SIVOM Saudrune avis sur les critères retenus dans le cadre de la procédure de fusion des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

Retrouvez toutes les délibérations dans leur intégralité en mairie ou sur www.mairie-seysses.fr
(Vie Municipale / Délibérations)



QUESTIONS À ...THIBAULT COLARD

Seyssois de 24 ans médaillé de bronze en aviron aux JO de Rio

Depuis quand habitez-vous Seysses ?

Nous avons emménagé avec ma famille en 2003 à Seysses.

A quel âge avez-vous commencé à pratiquer l'aviron ?

J'ai commencé l'aviron à l'âge de 13 ans à Toulouse.

Pourquoi avoir choisi cette discipline ?

Mes parents en faisaient et ils m'emmenaient avec eux sur la bassins de compétitions quand j'étais petit. En plus mon père est entraîneur fédéral et je montais en bateau à moteur avec lui lors des séances d'entraînement. J'ai naturellement voulu essayer et j'ai été séduit par ce sport assez rapidement.

Comment conciliez-vous votre emploi du temps entre vos études et entraînements ?

Je suis actuellement en 4^{ème} année à l'INSA de Lyon en département informatique. L'INSA de Lyon a une section SHN (Sportif de Haut Niveau) très bien rodée et avec l'aide du pôle France de Lyon, j'aménage mes études afin de réussir à concilier mon double projet, sportif et universitaire.

Comment conciliez-vous vie étudiante et vie de sportif de haut niveau ?

La vie étudiante passe malheureusement au second plan lorsque l'on veut faire du haut niveau. On arrive à se sentir étudiant le temps de quelques semaines lors de la rentrée des cours puisque la saison sportive est normalement terminée.

Mais dès que l'entraînement de la saison suivante commence il faut faire évidemment attention à toutes les soirées étudiantes afin de gérer au mieux son emploi du temps et sa récupération. On ne peut pas vivre comme un moine juste pour le sport, il faut trouver un équilibre entre la vie sociale, les cours et les entraînements.

Evidemment lorsque l'on prépare les Jeux Olympiques il n'y a plus de place pour les excès et l'hygiène de vie est primordiale.

Qu'avez-vous ressenti lorsqu'on vous a remis la médaille de bronze ? Que représente cette médaille pour vous ?

J'ai ressenti beaucoup de fierté d'avoir réussi à décrocher une médaille de bronze lors des Jeux Olympiques. Elles représentent avant tout l'aboutissement des nombreuses années d'entraînement et énormément de plaisir d'avoir pratiqué le sport que j'aime au plus haut niveau.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué lors de ces JO ?

Les JO restent une compétition complètement à part du fait qu'il y a 10500 athlètes sur le village Olympique, on ne peut s'en rendre compte qu'une

fois arrivé sur place. Et puis comparé aux championnats du monde, j'ai vraiment senti que les écarts entre les meilleurs bateaux et les bateaux moins forts s'étaient resserrés. On sent que les JO ne sont qu'une fois tous les 4 ans et que personne ne veut passer à côté.

Avez-vous un régime alimentaire particulier ?

Du fait que je suis dans une catégorie de poids, je suis obligé de faire attention à ce que je mange. En plus pour arriver au meilleur niveau sportif il faut avoir un régime alimentaire en conséquence de ses objectifs. Donc pas de Mc Do, enfin seulement après la compétition !

Comment concevez-vous votre avenir sportif après avoir obtenu une médaille de bronze ? quel est votre prochain objectif ?

Les JO de Rio étaient mes premiers jeux, maintenant je veux gagner les jeux, je repars donc pour 4 ans avec pour objectif l'or au bout !

Rendez-vous est pris pour 2020 !



Lors de la fête des associations, Alain Pace, Maire remet la médaille de la ville à Thibault Colard



La médaille de bronze

CONFRÉRIE DES TASTO MOUNJETOS DU COMMINGES

Pour les novices, "Tasto Mounjetos du Comminges" signifie "les goûteurs de haricots du Comminges".

La Confrérie a comme objet le maintien des traditions et de la culture de nos régions à travers la gastronomie et en particulier la sauvegarde de plats oubliés ou tombés en désuétude. Il s'agit de plats à base de haricots tels que la mounjetade, l'estouffet, la pistache qui étaient le cassoulet du pauvre, fait avec les restes.

Crée en 1964, la confrérie dirigée par un Grand Maître, est divisée en 7 chancelleries indépendantes. Celle du Muretain, avec son siège à SEYSES, est dirigée par son Chancelier : Bernard Paquier.

Les membres prennent le titre de Chevalier ou Nonnette.

Les activités sont ouvertes à tous.

L'accueil d'autres confréries, se fait au travers de Chapitres au cours desquels il est procédé à des intronisations par parrainage et repas dansant autour du produit qu'on défend, avec pour maîtres mots : fraternité, convivialité et bonne humeur.

Possibilité de défilé, animation, office religieux...

Notre prochain chapitre se déroulera , à SEYSES le 2 Décembre 2017.



En sortie avec tenue et bannière

FOULÉE DES ÉCOLIERS & DES COLLÉGIENS

Les écoliers seysois et les 6^{èmes} du collège ont relevé le double défi d'établir un record de distance et de récolter un maximum d'argent pour la course humanitaire "Une Foulée pour la Vie".

BILAN de la foulée des écoliers

Nombre de classes : 40 (40 classes en 2015)
dont 7 classes de 6^{ème} du collège de Frouzins

Nombre d'élèves participants : 1110
(1100 en 2015)

Nombre de Km parcourus = 2470 Km
(2460 Km en 2015)

Somme récoltée : 1265,16 €
(1301,26€ en 2015)



"Une foulée pour la Vie" du 13 novembre



Au profit de "Médecins du Monde"
et de "La Ligue contre le Cancer"

1532 participants

694 sur le 10km, **382** sur le Semi,

93 sur le 3km, **37** sur le 1,5 km, **59** sur le 1 km,
et **267** marcheurs



POINT ACTIONS JEUNES (PAJ) - CHANTIERS LOISIRS

Objectifs des chantiers loisirs pour les jeunes :

- développer l'apprentissage à la citoyenneté en proposant un projet d'intérêt collectif,
- prodiguer les notions de respect (des lieux, des personnes), sensibiliser et réaliser un travail de prévention sur le vandalisme,
- valoriser l'image des jeunes en les impliquant dans la vie de leur commune.

La participation à ces chantiers leur permet de bénéficier de la gratuité des sorties et de la réduction du tarif du séjour.

Fresque sur le mur d'entrée du local du PAJ

Coût : 334 €
de matériel



Restauration de la mosaïque créée en 2005 (cour du PAJ)



Expo photos "Seysses avant après"

Un travail de recherche a été fait pour collecter des photos de Seysses autrefois et retrouver le même angle de vue pour faire la même photo de nos jours.
Le résultat est très réussi.



Fresque sur le mur du gymnase imaginée et réalisée par les jeunes sur le thème du sport

Coût : 9 821 €



Les jeunes ont également repeint les mains courantes du stade Savignol.
D'autres chantiers loisirs sont en cours.

AGENDA JEUNESSE

↳ ACCUEIL DE LOISIRS : ALSH

Vacances de Noël :

Période d'ouverture : du 19 au 23 décembre
Thème : "à la découverte des générations"

Vacances de Printemps :

Période d'ouverture : du 3 au 14 avril
Période d'inscription : du 13 au 24 mars
Thème : "on a échangé nos animateurs !"

Vacances d'hiver :

Période d'ouverture : du 6 au 17 février 2017

Période d'inscription : du 16 au 27 janvier

Thème : "je suis différent comme tout le monde !"

Périodes d'inscription pour les mercredis de février : du 9 au 20 janvier / **mars** : du 6 au 17 février
avril : du 6 au 17 mars / **mai** : du 10 au 21 avril
juin : du 9 au 19 mai

Aucune inscription ne sera acceptée en dehors de ces dates

Des activités manuelles, sportives, culinaires, des jeux et des sorties sont proposés aux enfants de 3 à 14 ans, ainsi qu'un accueil de loisirs sportif pour les enfants de plus de 6 ans et une sortie thématique.

↳ POINT ACTIONS JEUNES (PAJ) 11 à 17 ANS

Un planning mensuel d'activités est à disposition des jeunes, celui-ci peut être consulté au PAJ, au bureau du SEJS ainsi que sur le site de la mairie. Les jeunes adhérents doivent s'inscrire auprès des animateurs pour participer aux activités et sorties (dans la limite des places disponibles).

Pendant **les vacances** de nombreuses activités sont prévues : sportives, manuelles, artistiques ainsi que des rencontres inter-structures (grands jeux, tournois, manifestations).

Vacances d'hiver (février 2017)

Au programme : chantiers loisirs du 6 au 10 février de 9h à 12h. Il donnera lieu à des sorties gratuites de sport d'hiver qui seront définies avec les jeunes.

Vacances de printemps (avril 2017)

Au programme : chantiers loisirs du 3 au 7 avril de 9h à 12h. Il donnera lieu à un stage Quad / Motocross la semaine suivante (sous réserve de modifications).

Les horaires :

Tous les **mercredis** scolaires : de 13h à 18h Tous les **vendredis** scolaires : de 17h à 19h

Tous les **samedis** scolaires : de 13h à 18h Pendant les **vacances** : de 9h à 18h

PAJ - 26 rue Savignol Contact : Gabrielle ou David tél. 05 61 08 40 39 / paj@mairie-seysses.fr

Fermeture du PAJ du 17 décembre 2016 au 2 janvier 2017 inclus

**Retrouvez toutes les informations jeunesse / www.mairie-seysses.fr
rubrique jeunesse / Accueil de Loisirs ou Point Actions Jeunes**

AGENDA CULTUREL

Des séances d'initiation à l'histoire de l'art, animées par Annick Arnaud, historienne de l'art, sont proposées **les jeudis**

19 janvier, 2 & 23 février,
9 & 23 mars et le 20 avril
18h30 - salle des fêtes



HISTOIRES à CROQUER
les mercredis
11 janvier, 1 février, 1 mars,
3 mai et 7 juin
17h - médiathèque

À partir de 4 ans



**Plus d'infos : www.mairie-seysses.fr
Réservations, renseignements
auprès du service culturel
Tél : 05 62 23 00 63
culture@mairie-seysses.fr**

AGENDA

JANVIER

◆ Jeudi 5

- Adhésions 2017 14h Salle des fêtes **CLUB DU 3^{ème} AGE**

◆ Samedi 7

- Bal danses country - Salle des fêtes de 21h à 1h30 - Entrée 5€

FREEDOM DANCE COUNTRY

◆ Dimanche 8

- Bal musette - Salle des fêtes 14h30 à 18h30 & 21h à 1h Orchestre "Aldo FELICIANO" Entrée 8€/14€ les deux séances

CLUB DU 3^{ème} AGE

◆ Dimanches 8, 22

- Sorties Programme établi en fonction de l'enneigement - 06 51 01 44 12

CLUB MONTAGNE

◆ Dimanche 22

- Thé dansant (galette des aînés) Salle des fêtes de 14h30 à 18h Animation par l'orchestre NANOU PASSION.

Inscriptions : 05 62 11 64 80

CCAS - MAIRIE

FEVRIER

◆ Dimanches 5, 19

- Sorties Programme établi en fonction de l'enneigement - 06 51 01 44 12

CLUB MONTAGNE

◆ Dimanche 12

- Bal musette - Salle des fêtes 14h30 à 18h30 & 21h à 1h Orchestre "Thierry BONNEFOUS" Entrée 8€/14€ les deux séances

CLUB DU 3^{ème} AGE

◆ Samedi 18

- Bal danses country - Salle des fêtes de 21h à 1h30 - Entrée 5€

FREEDOM DANCE COUNTRY

◆ Lundi 27

- Ramassage des encombrants

Pensez à les sortir le dimanche soir
(le ramassage se fait sur plusieurs jours)

◆ Mardi 28

- Concours de belote ouvert à l'interclubs "GPT de l'arr. de Muret" à 14h à la salle des fêtes

CLUB DU 3^{ème} AGE

MARS

◆ Samedi 4

- Carnaval - De 14h à 17h30 Salle des fêtes

LES PUCES SEYSSOISES

◆ Dimanche 5

- Foire aux disques

Salle des fêtes de 8h à 18h

COMITÉ FESTIF SEYSSOIS

◆ Dimanches 5, 19

- Sorties Programme établi en fonction de l'enneigement - 06 51 01 44 12

CLUB MONTAGNE

◆ Du 6 au 31

- Inscriptions Vide greniers du 30 avril lespuces.seysses@gmail.com

LES PUCES SEYSSOISES

◆ Dimanche 12

- Bal musette - Salle des fêtes 14h30 à 18h30 & 21h à 1h (en soirée bal masqué) Orch. "Didier LAURENT" Entrée 8€/14€ les deux séances

CLUB DU 3^{ème} AGE

◆ Lundi 13

- Spectacle au Casino Théâtre Barrière : "Folklores des 10 Pays de la Côte Pacifique de L'Amérique Latine" Danses-Musiques-Chants-Costumes

CLUB DU 3^{ème} AGE

◆ Mardi 21

- Point Rencontre Seniors (voir p.5) 14h30 Salle des fêtes

CCAS - MAIRIE

◆ Samedi 25

- Portes ouvertes 06 51 01 44 12

CLUB MONTAGNE

◆ Vendredi 31

- Bal danses country - Salle des fêtes de 21h à 1h30 - Entrée 5€

FREEDOM DANCE COUNTRY

AVRIL

◆ Dimanche 2

- Spectacle des Nouveautés Lyriques au Casino Théâtre Barrière : "La route fleurie" Opérette de Francis Lopez

CLUB DU 3^{ème} AGE

◆ Dimanche 9

- Bal musette - Salle des fêtes 14h30 à 18h30 & 21h à 1h

Orchestre "Gilles SABY"
Entrée 8€/14€ les deux séances

CLUB DU 3^{ème} AGE

◆ Samedi 22

- Chasse aux œufs - De 14h à 17h au Parc de La Bourdette

LES PUCES SEYSSOISES

Calendrier des prochains
conseils municipaux

19 décembre

1^{er} février

29 mars

Salle du Conseil - à 20h30
8 rue Gal de Gaulle (1^{er} étage)

Les séances sont publiques

L'ordre du jour est consultable sur le site de la commune quelques jours avant la date du conseil

*Ces dates sont susceptibles
d'être modifiées*

Recherche bénévole H/F pour ECOUTE/ ACCUEIL des familles des détenus du Centre Pénitentiaire de SEYSSES - les mercredis et samedis par ½ journée. Contacter Hélène ARNOUX 06 84 15 78 11 ASSOCIATION LE PASSAGE

PLUS D'INFOS

www.mairie-seysses.fr



Maryse Roncin ©- Artiste peintre

Alain Pace,

Maire de Seysses,

le Conseil Municipal

et l'ensemble du personnel

vous souhaitent

Bonheur, santé et réussite

dans tous vos projets.

Ville de SEYSSES 10 place de la Libération

31600 SEYSSES - 05 62 11 64 64

infos@mairie-seysses.fr

